La Table
des regroupements provinciaux
d'organismes communautaires et bénévoles

Le Mémo
de la Table
13 juin 2016

Bilan 2015•2016

Toute une année à la Table !

En cette période de l'année, c'est une phrase qu'on prononce et qu'on entend souvent – accompagné d'un soupir de soulagement, et même d'un juron bien senti. Ordre du jour, rapport financier, prévisions budgétaires, plan d'action… et, bien entendu, celui qui demande souvent le plus de préparation : le rapport d'activités. Je me demande quelle hauteur on atteindrait si on empilait toutes les pages des rapports d'activités des 4000 organismes communautaires autonomes du Québec?

Que d'énergies nous consacrons à la préparation de ces pages. Nous y mettons tout notre cœur, non seulement pour qu'ils soient exacts, mais aussi pour qu'ils soient intéressants à parcourir. L'objectif ultime étant qu'ils permettent aux membres de profiter pleinement de ce moment si important pour la vie associative et l'exercice démocratique : les assemblées générales annuelles de leurs groupes et regroupements préférés.

Tout ça ?

Mais une fois la fatigue passée, c'est l'ampleur du travail réalisé qui nous frappe et nous impressionne. Après le « Enfin – c'est fait » du rapport d'activités suit donc souvent le « Wow – on a fait tout ça!? » combinant incrédulité et admiration. Se dégagent ensuite quelques éléments marquants, sorte de palmarès des réussites de l'année.

À la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, ce qui nous vient à l'esprit se résume par quelques chiffres franchement impressionnants :

- 6000 lettres demandant aux membres de l'Assemblée nationale de mettre en place une assurance médicament 100% publique pour améliorer la santé globale de la population;
- 1 431 groupes en grève ou qui interrompent leurs activités et 12 000 personnes participant aux actions des *2 et 3 novembre. On ferme – dehors contre l'austérité*, exprimant leur solidarité envers leurs communautés;
- 1 126 personnes et 145 groupes qui ont participé aux 13 audiences de la Commission populaire de l'action communautaire autonome, lors desquelles 278 mémoires ont été déposés pour défendre les pratiques de l'ACA;
- 300 groupes et autant de professeurs dénonçant les mesures coercitives à l'aide sociale pour protéger le droit à la dignité de toutes et de tous;

Suite à la page 2

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 41 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédez Roberge, coordonnatrice et Alexandra Pierre, responsable de communications et de dossiers.

Téléphone : 514-844-1309 / Télécopieur : 514-844-2498 / info@trpocb.org / www.trpocb.org /
1 , rue Sherbrooke est, Montréal, Québec H2X 3V8

Contenu de ce MEMO

- Bilan 2015•2016. Toute une année à la Table!
- Forum « Jeunes et santé mentale » : mission accomplie!
- Les récipiendaires des prix Orange et Citron 2016 de l'AGIDD-SMQ
- Aide sociale. PL70 ou punir les plus pauvres
- Recours judiciaire contre les frais accessoires en santé
- Mon OSBL n'est pas un lobby
- #PRATIQUE ILLÉGALE. Les questionnaires de préembauche : une pratique illégale mais courante!
- Ensemble contre l'intimidation. Le ROEQ est fier de présenter sa candidature
- 500.1 invalidé, droit de manifester confirmé vont pas assez loin…
- *Campagne unitaire ACA 2016-2017*. À vos agendas!
- En finir avec les paradis fiscaux
- Semaine d'occupation du FRAPRU. Un succès, mais des questions demeurent
- Relais femmes : 35 ans déjà !,
- 50e anniversaire de la Fédération des femmes du Québec. Prix Idola-St-Jean : reconnaître le militantisme féministe
- Forum social mondial à Montréal. Se rencontrer pour changer le monde
- Bonnes assemblées générales et bonnes vacances!

Suite de l'article en page couverture

- 100 mémoires déposés au Commissaire au lobbyisme du Québec pour protéger le droit d'association et la participation citoyenne;
- Des dizaines d'occupations de banques et d'édifices gouvernementaux pour exprimer notre indignation face aux inégalités socio-économiques.

Célébrer toutes les victoires

Et le plus beau c'est que tout ça est le résultat de VOTRE travail; ce sont VOS victoires. Car ces actions collectives n'ont été possibles que parce que les groupes de base ont eux aussi leur palmarès de réussites. Chaque groupe résumerait, à sa façon, les faits marquants de son année : l'homme âgé qui a vaincu sa résistance à demander de l'aide; la jeune fille qui a commencé à fréquenter votre groupe cette année et qui a tellement acquis de confiance en elle qu'elle s'impliquera dorénavant dans des comités; l'entraide dont vous avez été témoin lors de l'accueil d'une famille réfugiée dans le quartier; le partage d'expériences entre générations; la sensibilité des témoignages exprimés par vos membres lors des activités; leur solidarité et leur enthousiasme à participer aux manifestations, etc. Mille bravos pour mille victoires.

Ce sont autant de succès dont il faut se féliciter collectivement; il faut les imprimer dans notre mémoire collective, entre autres parce qu'elles nous donnent l'énergie de continuer, même lorsque la fatigue nous envahit.

Avant de recommencer

Profitons de la période estivale pour prendre du repos, car la rentrée arrivera bien vite : Forum social mondial, poursuite des campagnes spécifiques de l'ACA, telles que *Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire* et *Les droits ça se défend !*, qui seront renforcées par le début de la *Campagne unitaire de l'action communautaire autonome* (titre provisoire), poursuite des actions de Mon OSBL n'est pas un lobby, et de toutes les actions pour contrer les attaques à la solidarité sociale…

Mais je ne vous apprends rien, puisque tout cela est déjà dans votre plan d'action pour 2016-2017… n'est-ce pas?

On se revoit de l'autre côté de l'été.

Forum « Jeunes et santé mentale » : mission accomplie!

Le 15 avril dernier, le forum «Jeunes et santé mentale : Pour un regard différent» accueillait près de 160 personnes issues de groupes communautaires provenant de divers milieux : jeunes, santé mentale, itinérance, éducation, famille, femmes, etc. Le forum visait à réfléchir à des solutions collectives afin de lutter contre la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes et à promouvoir des approches alternatives Ce forum faisait suite à une large consultation qui a permis de rejoindre 50 organismes provenant de 12 régions du Québec.

FORUM JEUNES ET SANTÉ MENTALE
Pour un regard différent
le 15 avril 2016
Drummondville

Ce que disent les jeunes

Les jeunes déplorent recevoir peu de suivi, peu d'information au moment des diagnostics. Très souvent, ils s'identifient à leur diagnostic («Je suis un TDAH, je suis une TPL») et cela a des conséquences sur leur identité qui est en construction.

Certains jeunes déplorent les difficultés à trouver le bon médicament et se plaignent de nombreux effets secondaires indésirables : ils avaient l'impression d'être des « rats de laboratoire ». Plusieurs ont parlé de leur impression d'avoir principalement pour normaliser certains de leurs comportements considérés comme différents. Pour d'autres, l'accès aux services était très difficile, surtout quand on sortait de l'école.

En général, les services offraient rarement des alternatives.

Vers la mobilisation

Les organisateurs - Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) et du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) – appellent maintenant à la mobilisation pour diffuser cette réalité et faire valoir les solutions proposées par les jeunes.

Pour en savoir plus: http://www.agidd.org/forum-jeunes-et-sante-mentale-pour-un-regard-different/

Les récipiendaires des prix Orange et Citron 2016 de l'AGIDD-SMQ

Le 25 avril dernier, le prix Orange pour le respect des droits en santé mentale a été remis au Dr Richard (sur la photo). L'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) soulignait ainsi le courage et la persévérance du Dr Le Blanc dans sa bataille judiciaire pour réintégrer son emploi. Ses démarches illustrent bien les embûches et la discrimination vécues en emploi par les personnes vivant un problème de santé mentale ainsi que la difficulté à défendre leurs droits. Son combat apporte l'espoir de mesures d'accommodement dans tous les milieux professionnels afin que ces derniers ne se privent pas d'employer des personnes compétentes sur la base de préjugés.

Le prix Citron a été décerné au Centre jeunesse de la Montérégie suite à une mise en isolement abusive. La juge Mireille Allaire, qui a siégé sur cette affaire, estime que l'isolement a été utilisé pour punir un patient suivi en psychiatrie depuis l'enfance.

Pour plus de détails sur les prix 2016 : http://bit.ly/1U9m7Qm
Pour connaître les autres nominations : http://bit.ly/1sszWQl

Aide sociale. PL70 ou punir les plus pauvres

Décrié par des centaines d'organismes communautaires, rejeté par près de 300 professeurs et chargés de cors, dénoncé par la Commission des droits de la personne, le projet de loi 70 vise à obliger les personnes qui font une première demande d'aide sociale à suivre un parcours d'insertion professionnelle, sous peine de pénalités financières. Aujourd'hui, les personnes seules qui reçoivent l'aide sociale ont un revenu mensuel d'environ 726$, montant qui couvre à peine la moitié des besoins de base reconnus. Avec ce projet de loi, certaines personnes se retrouveront avec une prestation de 400$/mois pour survivre.

COALITION OBJECTIF DIGNITÉ
NON au projet de loi 70

Un projet de loi qui renforce les préjugés

Le Ministre Blais fonde son projet de loi 70 sur des préjugés négatifs envers les personnes assistées sociales, entre autres en déclarant qu'il faut «sortir le bâton» pour forcer les jeunes à entreprendre les démarches pour s'en sortir. Il sous-entend ainsi que les jeunes sont trop paresseux ou irresponsables pour se prendre en main. Or, les études montrent que les jeunes souhaitent entreprendre des démarches, mais font face à des obstacles majeurs comme la précarité financière, des problèmes de santé, mais surtout des offres de formations ou inadaptés à leur situation ou à leurs intérêts ou de suivi inaccessible, car trop peu nombreux.

Des personnalités s'engagent

Plutôt que d'imposer des pénalités financières, le gouvernement doit plutôt miser sur des mesures volontaires, adaptées et accessibles pour permettre aux personnes d'accéder à un emploi. C'est en substance ce que sont venir dire plusieurs personnalités publiques lors d'un BBQ solidaire, le 31 mai dernier. Christisn Vanasse des Zaprtistes, Will Prosper de Montréal-Nord Républik, Alain Denault pourfendeur des paradis fiscaux se sont entre autres joints aux 200 personnes présentes à cet événement.

Dénoncer ce projet de loi injuste

La Table a aussi publié une lettre ouverte pour dénoncer le PL70 et son impact négatif sur la santé des prestataires.
Plusieurs autres membres de la Table dont l'R des centres de femmes, le Regroupement des auberges du cœur, la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, Regroupement des Maisons de Jeunes du Québec ont dénoncé publiquement cette loi injuste et indécente. La lutte se poursuit puisque le projet de loi n'a pas encore été adopté.
Pour lire la lettre ouverte de la Table publiée dans la Presse : http://bit.ly/1Pjf1o2
Pour en savoir plus sur le PL70 et trouver de nombreux articles sur le sujet, visitez le Facebook du Collectif pour un Québec sans pauvreté: https://www.facebook.com/collectif.quebecsanspauvrete

Recours judiciaire contre les frais accessoires en santé

La Table a appuyé le recours judiciaire de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) qui vise à interdire les frais accessoires au Québec.

Depuis trop longtemps, les patients québécois, dont une majorité d'aînés, sont lésés en payant des frais pour divers actes médicaux déjà assurés par le régime d'assurance maladie. Chaque jour, ils témoignent leur désarroi parce qu'ils ne peuvent se permettre de payer pour ces soins médicalement requis. En ayant recours à la voie judiciaire, la FADOQ veut forcer l'intervention de la ministre fédérale dans le dossier des frais accessoires au Québec, pour qu'elle fasse appliquer la Loi canadienne sur la santé quant à la façon de fournir les services de santé au pays. Ainsi, la ministre aura l'obligation d'empêcher la surfacturation de frais accessoires.

Des dizaines d'organisations de la société civile, syndicales, de patients, de médecins, etc. ont également donné leur appui à la FADOQ

fadoq

Pour lire le communiqué de la FADOQ et les organisations signataires : http://bit.ly/1tlXGWE

Mon OSBL n'est pas un lobby

Le 22 avril 2016, une délégation formée de 6 personnes issues du Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la Loi sur le lobbyisme, a rencontré la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, madame Rita de Santis.

La délégation lui a présenté les effets démocratiques néfastes de l'assimilation de tous les OSBL à des lobbyistes, comme le propose le projet de loi 56: freins évidents à la participation citoyenne, restrictions majeures à la liberté d'expression et au droit d'association.

Rappelons que le projet de loi 56 a veut assujettir tous les OSBL à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. La délégation a rappelé à la ministre la force du consensus qui est ressorti suite aux audiences tenues par le Commissaire au lobbyisme du Québec cet hiver.

Soulignons que c'est la troisième fois que les OSBL s'opposent à pareille attaque, sous les pressions insistantes de l'Association des lobbyistes du Québec : une telle proposition le a été rejetée dans 80 % des mémoires déposés à la Commission des finances publiques en 2008 et dans 94 % de ceux déposés en 2012 devant la Commission des institutions.
La ministre a semblé aussi préoccupée que les groupes par les problèmes démocratiques qu'engendre le projet de loi. La délégation a de nouveau demandé à la ministre de Santis de retirer le projet de loi 56.

Depuis, le Commissaire a remis son rapport dans lequel il affirme que « le projet de loi no 56 ne peut pas être adopté dans sa forme actuelle » en ce qui a trait a l'assujettissement de tous les OSBL.

Pour voir le communiqué des Groupes d'OSBL suite rapport du Commissaire : http://bit.ly/1rluzS5

Pour en savoir plus sur le projet de loi 56 et ses conséquences: http://trpocb.org/campagnes/lobby/

Soulignons que la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles assure la coordination du Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la loi sur le lobbyisme.

#PRATIQUE ILLÉGALE

Les questionnaires de préembauche : une pratique illégale mais courante!

Des personnes vivant avec le VIH/sida sont, encore aujourd'hui, victimes de discrimination et le ministre Gaétan Barrette le tolère dans son ministère!

En 2016, vous pourriez vous voir refuser un emploi après avoir déclaré, dans un questionnaire préembauche, être atteint d'une maladie chronique ou d'une infection comme le VIH/sida, alors que vous ne représentez aucun risque pour votre entourage.

Malgré la loi, plusieurs employeurs privés, gouvernementaux et paragouvernementaux continuent de poser illégalement, lors du processus d'embauche, des questions pouvant mener à la discrimination d'un candidat.

Exigeons que cette pratique discriminatoire et illégale cesse. Exigeons du Dr Barrette que la loi soit appliquée dans son propre ministère!

Pour en savoir plus sur la campagne *#PRATIQUE ILLÉGALE* de la Fondation Québécoise du SIDA : http://www.pratiqueillegale.com/

Prix «Ensemble contre l'intimidation»

Le ROEQ est fier de présenter sa candidature

Le Regroupement des organismes ESPACE Québec (ROEQ) a transmis sa candidature au gouvernement du Québec pour le prix Ensemble contre l'intimidation. Ce prix est décerné aux personnes, aux organisations et aux écoles qui se sont illustrées dans la prévention et la lutte à l'intimidation.

Pour prévenir l'intimidation et toutes les autres formes de violence faites aux enfants, ESPACE privilégie l'approche par milieux de vie en sensibilisant l'ensemble des adultes et des enfants qui s'y trouvent. Dans le milieu de l'enfant, ESPACE est une force qui rassemble et mobilise parents, personnel des milieux éducatifs et intervenants sociaux, scolaires et communautaires pour créer des réseaux d'entraide. Le travail de sensibilisation et de mobilisation des communautés d'ESPACE s'inscrit dans une perspective de changement social, essentiel afin d'éliminer l'intimidation et la violence. Les 11 organismes ESPACE se servent d'ateliers interactifs basés sur le développement du pouvoir d'agir (empowerment : les droits de chaque personne) et emploient des méthodes pédagogiques efficaces et reconnues.

C'est pour ces raisons qu'ESPACE souhaite que ces activités dans la lutte contre l'intimidation soient mises en valeur et reconnues par le gouvernement du Québec.

Pour davantage d'information sur le ROEQ, des organismes ESPACE et de leurs activités de prévention : http://www.espace-sansviolence.org/ ou contacter Joël Castonguay, coordonnateur du ROEQ, au 418 667-7070.

500.1 invalidé, droit de manifester confirmé !

Bonne nouvelle : l'article 500.1 du Code de sécurité routière a définitivement été invalidé.

En effet, le délai octroyé par la Cour supérieure afin qu'il soit revu pour respecter la liberté d'expression et le droit de manifester est maintenant écoulé. La Ligue des droits et libertés (LDL) estime qu'il s'agit d'une avancée importante dans la réaffirmation du droit de manifester. La LDL rappelle que le jugement de novembre dernier confirme que manifester dans la rue est un droit constitutionnel, que le droit d'exprimer sa dissidence est essentiel à la démocratie et qu'il « est protégé tant dans l'intérêt des personnes qui l'exercent que dans celui de la société en général ».

La LDL invite maintenant les autorités politiques à réaffirmer publiquement leur intention de protéger efficacement l'exercice du droit de manifester et à procéder à la révision d'autres dispositions similaires, notamment au niveau des règlements municipaux.

Le communiqué complet de la LDL : http://bit.ly/234OdzJ

À vos agendas!

Campagne unitaire ACA

Avez-vous entendu parler de la *Campagne unitaire de l'ACA* (action communautaire autonome). Le comité de coordination formé pour cette campagne - composé d'une douzaine de regroupements nationaux, dont le RQ-ACA, la CTROC et la Table - se sont rencontrés à deux reprises récemment.
L'objectif de la nouvelle campagne unitaire a été déterminé : « améliorer les conditions de vie de la population et assurer le respect des droits, que le gouvernement soutienne adéquatement l'action communautaire autonome (ACA) par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie, tout en réinvestissant dans les services publics et les programmes sociaux. »

Les actions à venir

Une première action d'envergure a été annoncée pour les 7-8-9 novembre prochain. Elle comprend 2 journées de fermeture, grève ou interruption d'activités, librement inspirée de celle du 2-3 novembre 2015 qui avait été réalisée par *Des droits ça se défend* et *Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire*. Une autre action est prévue pour février 2016. Inscrivez les 7, 8 et 9 novembre à vos agendas.

Notons que cette campagne unitaire ne remplace pas les campagnes sectorielles (*Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire*, *Les droits ça se défend*, etc.). Ce qui signifie qu'entre les moments de mobilisation unitaire, les campagnes sectorielles organiseront également des actions et des activités.

Pourquoi se mobiliser?

Parce que le sous-financement des organismes a assez duré, parce que les organismes d'ACA sont de moins en moins capables de mener à bien leur mission, parce que les besoins de la population sont grandissants dans cette ère d'austérité imposée.

Comment prendre part à cette campagne?

JUIN- AOÛT : On s'organise dans les régions!
Nous encourageons les différents regroupements régionaux et locaux (TROC/ROC, tables d'éducation populaire, tables des

groupes de femmes, CDC, etc.) à se coordonner et à travailler ensemble, en collaboration avec les groupes de base, pour la réalisation du plan d'action de la campagne unitaire dans les régions. Nous vous invitons à discuter dès maintenant du mode de fonctionnement pour votre région et à identifier qui sera le répondant régional.

SEPTEMBRE-OCTOBRE : On se prépare à passer à l'action !
Dès la rentrée des vacances estivales, nous invitons les régions à organiser des activités d'éducation populaire visant à mobiliser les organismes et leurs membres pour l'action du mois de novembre: les BBQ populaires, les caravanes d'éducation populaire ou les activités de Vox Pop pour recueillir de courts messages vidéo à transmettre sur les réseaux sociaux sont autant d'occasions de se réunir pour se rappeler pourquoi nous nous mobilisons et pour planifier quelles seront les actions organisées dans votre région au mois de novembre.

NOVEMBRE ET FÉVRIER : On se mobilisei à vos agendas!
- 6 novembre 2016 : Lancement national de la campagne
- 7 novembre 2016 : Visite des député-e-s

Nous invitons les organismes à rendre visite aux député-e-s de leurs régions – préférablement libéraux. L'objectif est de leur transmettre le message et les revendications de la campagne unitaire.
- 8-9 novembre 2016 : Deux jours de grève, fermeture, interruption d'activité
- Semaine du 6 février 2017 : Actions nationales d'éclat à Montréal et à Québec

L'objectif est de marquer un deuxième moment fort de mobilisation pour démontrer que notre mouvement est toujours mobilisé, solidaire et prêt à poursuivre la lutte du communautaire.

Soyez à l'affut des nouvelle de cette nouvelle campagne dès l'automne!

En finir avec les paradis fiscaux

Le 29 avril, afin de souligner la fête des Travailleurs, plusieurs centaines de militantes et de militants ont occupé tour à tour, le siège social de RBC, une des succursales de la Banque Scotia, et les bureaux de KPMG.

Appelées par la Coalition Main Rouge, ces occupations en série ont été appuyées par une manifestation de 300 personnes, soutenue par plusieurs centaines de chauffeurs de taxis.

De nombreuses autres actions ont aussi eu lieu dans plusieurs régions du Québec, dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la région de Québec, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, l'Outaouais et l'Estrie.

Tout cela a été organisé dans le cadre de sa journée nationale d'actions pour un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics afin de demander des mesures concrètes pour lutter contre les échappatoires fiscales. La Coalition a souligné que des milliards de dollars échappent à nos services publics et programmes sociaux parce que des entreprises et des personnes fortunées pratiquent l'évasion fiscale, et ce, au même moment où coupures et compressions font rage. Cela a pour effet de détériorer les conditions de vie et de travail de la population alors que ces coupures auraient pu être évitées en allant chercher l'argent où il se trouve : dans les poches du 1% des plus riches de la société québécoise.

Pour voir les demandes de la Coalition Main rouge : http://bit.ly/1ULHHdN

Semaine d'occupation du FRAPRU

Un succès, mais des questions demeurent

Du 8 au 14 mai 2016, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a organisé une semaine nationale d'occupation de terrains et de bâtiments.
Durant cette période, il ne s'est pas passé une seule journée sans que des occupations aient lieu à Montréal, Québec, Longueuil, Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski et Rouyn-Noranda. Soulignons que des interventions policières ont mis fin à deux de ces actions, un squat de 24 heures dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec, et l'occupation de la fin dans Villeray

Pour François Saillant, coordonnateur du FRAPRU, des questions demeurent suite à cette semaine d'actions: « Quel sort le gouvernement québécois de Philippe Couillard réserve-t-il au programme AccèsLogis, le seul qui permette de financer de nouveaux logements sociaux? Le gouvernement Couillard utilisera-t-il les sommes provenant d'Ottawa pour faire davantage de logements sociaux que les 1500 annoncés dans son propre budget de mars 2016? Le gouvernement fédéral de Justin Trudeau, confirmera-t-il qu'il poursuivra ses subventions à long terme aux 365 000 logements sociaux tous habités par des locataires à faible revenu, au-delà des deux années de sursis annoncés dans son dernier budget? Quant à la stratégie canadienne sur le logement, sur laquelle il consultera au cours de l'année, le ministre fédéral Jean-Yves Duclos y reconnaîtra-t-il formellement le droit au logement et cette stratégie contiendra-t-elle des investissements massifs en logement social? »

Un reportage radio sur la semaine d'occupation : http://bit.ly/1PXyuQl
Le communiqué complet du FRAPRU : http://bit.ly/2281eYE

LE LOGEMENT, UN DROIT

Relais femmes : 35 ans déjà !

En mai 2016, Relais-femmes soulignait, en musique et en parole, ses 35 ans d'existence au sein du mouvement des femmes québécois. À cette occasion, une table ronde a été organisée sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes comme levier de développement social et économique et sur une vision plus solidaire de l'économie.

Comme le soulignant la Gazette des femmes dans un bel article, « Un pied sur le terrain, un pied à l'université, Relais-femmes intervient depuis [plusieurs années] dans la construction des savoirs féministes. ». Relais-femmes travaille à favoriser des liens entre chercheuses et praticiennes pour créer et diffuser de nouveaux savoirs. La formation fait aussi partie des activités de Relais. Centres de femmes, ressources d'hébergement et fédérations féministes et autres groupes féministes ont pu bénéficier du travail de Relais.
À titre d'exemple, Relais a contribué aux initiatives et réflexions suivantes : le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes, regards féministes sur l'économie et le développement économique, conditions de travail dans les groupes communautaires, montée du discours antiféministe, signification de la tuerie de Polytechnique, conséquences du décrochage scolaire des filles, embauche des femmes racisées dans les groupes de femmes. Bravo à Relais-Femmes pour cet immense travail! Et vivement les prochaines 35 années…

Pour en savoir plus sur Relais-femmes : http://bit.ly/1TEY9cg
Et leur site : http://www.relais-femmes.qc.ca/

50e anniversaire de la Fédération des femmes du Québec.

Prix Idola-St-Jean : reconnaître le militantisme féministe

À l'occasion de la soirée du 50e anniversaire, la FFQ a remis deux prix visant à reconnaître l'engagement et l'action féministes.
Ces prix honorifiques sont destinés à souligner la contribution exceptionnelle d'une militante ou d'un groupe à l'amélioration de la situation des femmes au Québec et à l'avancement du féminisme.

Cette année, les prix ont été remis à :
- **Lorraine Guay**, militante dans le milieu féministe et communautaire privilégiant et ancienne coordonnatrice de la Table durant les années 90;
- **Relais-Femme**, organisme de transmission qui participe à la création et la diffusion de savoirs féministes.

Forum social mondial à Montréal

Se rencontrer pour changer le monde

Pour la première fois dans un pays du Nord, le 16ième Forum social mondial (FSM) se tiendra à Montréal du 9 au 14 août.

Né au Brésil en 2001, le FSM est un lieu de convergence des mouvements sociaux, de libre expression, d'échange citoyen, de manifestation artistique, de revendication et d'inspiration. Il rassemble généralement plusieurs dizaines de milliers de personnes provenant de groupes de la société civile, d'organisations et de mouvements sociaux qui souhaitent construire un monde durable et solidaire, où chaque personne et chaque peuple a sa place et peut faire entendre sa voix.
Groupes et individus sont invités à participer au FSM ou à proposer un atelier afin de partager leurs luttes et leurs expériences.

La Table y sera, entre autres pour parler de la loi sur le lobbyisme.
Pour s'inscrire ou voir les ateliers proposés : https://fsm2016.org/

BONNES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET BONNES VACANCES !

La saison des assemblées générales bat son plein et après, c'est les vacances!
Le MÉMO sera de retour en septembre 2016. D'ici là, faites le plein de soleil, car l'automne sera occupé !